



26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com
<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Bulletin académique N°44

12 novembre 2012

- ◆ **Le SNUEP-FSU demande au ministre de mettre en œuvre à travers la refondation de l'École, une réelle politique pour l'enseignement professionnel public, pour ses élèves et pour ses personnels.**
- ◆ **Tout transfert de compétences concernant l'enseignement professionnel sous statut scolaire serait vécu par la profession comme une nouvelle dévalorisation de cet enseignement.**

Le ministre a fait part aux organisations syndicales de propositions qui pourraient être inscrites dans le projet de loi d'orientation et de programmation, dit de « refondation de l'École », lors des réunions de consultation organisées les lundi 15 et mardi 16 octobre.

Concernant l'enseignement professionnel, il évoque des mesures « d'amélioration » de la réforme de la voie professionnelle dont l'objectif serait de permettre la réussite des élèves les plus en difficultés et ce, dès la rentrée 2013.

Si certaines propositions, dont on ne connaît pas les modalités, semblent aller dans le bon sens : **réintroduction d'un parcours en 4 ans**, réintroduction de passerelles pour les élèves les plus fragiles et ouverture plus large de l'enseignement supérieur pour les bacheliers professionnels, d'autres, en revanche, vont à l'encontre des propositions de diminution du nombre de semaines en entreprise ou encore d'arrêt de la validation des diplômes par CCF et le retour à un diplôme national que nous avons faites lors de la concertation.

Le SNUEP-FSU rappelle que la réforme du BP 3 ans a des conséquences graves sur la qualité de la formation et sur la dégradation des conditions de travail des PLP. Le SNUEP-FSU demande une remise à plat de l'ensemble de cette « réforme ».

Le SNUEP-FSU s'oppose à la décentralisation du pilotage de la carte des formations professionnelles vers les régions car ce transfert :

- est porteur d'un accroissement des inégalités,
- limitera les offres de formation en fonction des besoins locaux et immédiats,
- permettra aux régions de développer plus l'apprentissage dans une logique purement comptable.

Carte des formations

Dans le cadre de la construction de la carte des formations, les DASEN organisent des réunions dans les différents départements en présence des CE.

Le CTA du 7 décembre 2012 sera consacré aux cartes des formations et en particulier celle de l'enseignement professionnel. Comme l'année dernière, nous lançons un appel à tous les S1 afin qu'ils nous informent de l'évolution de la carte dans leur établissement. SOYEZ VIGILANTS !

Calendrier des CAPA et Groupes de travail

- **Mardi 11 décembre 2012** : GT barème et MVT INTRA
- **Mardi 27 novembre 2012** : GT HC avec les organisations syndicales.
- **Lundi 17 décembre 2012** : CAPA avancement d'échelon des CPE
- **Lundi 17 décembre 2012** : CAPA avancement d'échelon des PLP

Vous trouverez la fiche avancement d'échelon sur notre site : Rubrique / Gérer sa carrière

Communiqué de presse de la FSU 59/62 : suicide d'une enseignante

La FSU adresse toutes ses condoléances à la famille de l'enseignante du Lycée Professionnel Malraux de Béthune qui est décédée dimanche 21 octobre et assure de son soutien l'ensemble de la communauté éducative de la Cité scolaire.

Si nous n'avons pas à analyser les causes d'une tentative de suicide, nous ne pouvons pas cependant pas occulter le fait que, dans cette situation, la dégradation des conditions de travail et d'exercice de nos métiers a joué un rôle essentiel : effectifs de classes surchargés, nombre de classes en charge pour chaque enseignant en augmentation, précarité de l'affectation quand des centaines de postes sont fermés tous les ans, incertitude sur l'avenir professionnel, pressions internes au sein des établissements (chantage à l'emploi du temps, au service, aux heures sup ...), réforme du bac pro modifiant considérablement le rapport à l'élève et à la discipline pour laquelle notre collègue avait été recrutée (comme c'est le cas pour bon nombre des réformes imposées ces dernières années) ...

A cela s'ajoute la difficulté pour un enseignant de pouvoir exprimer son malaise ou sa souffrance professionnelle par manque de moyens (une seule visite médicale plus que formelle est requise à l'entrée dans le métier et plus rien ensuite pendant les 42 ans qui suivent) ou par peur de se retrouver étiqueté « mauvais prof ».

La FSU demande la réunion du CHSCT A (Comité Hygiène et Sécurité Académique) avec à l'ordre du jour la souffrance au travail dans tous ses aspects, conséquence des politiques résultantes de la loi de 2005, des réformes (lycée, technologie, collège ...) et des politiques "managériales" et budgétaires. Elle appelle à une rencontre des autres organisations syndicales afin de s'emparer collectivement de cette question.

Pour nos salaires, il y a urgence !

La FSU a défendu ce point de vue dès l'installation du gouvernement, comme elle le faisait auparavant. Des négociations s'ouvrent dans la Fonction publique. Elles sont nécessaires, mais ne doivent pas permettre au gouvernement d'esquiver la revendication des personnels d'une mesure générale immédiate de hausse des traitements.

Pour beaucoup d'agents de la Fonction publique, la vie est difficile : 20 % des agents sont payés au niveau du SMIC ; les politiques indemnitaires ont joué contre l'emploi et les solidarités, les professions qualifiées sont insuffisamment rémunérées. Cela se traduit par une crise de recrutement profonde pour les métiers enseignants.

ORIENTATION ET CARTE DES FORMATIONS : CONTRE LE TRANSFERT AUX RÉGIONS

La FSU déplore le projet de « *décentralisation du pilotage de la carte des formations professionnelles vers les régions* ». « *Cela signifierait que ces dernières décideraient en dernier lieu des créations et suppressions de sections dans les lycées professionnels et pour les STS2, voire même les sections technologiques* », estime le syndicat qui « *s'oppose à ce transfert qui oublie que l'organisation de cette carte dépasse pour de nombreuses formations le cadre de la région* ». Ce « *transfert* » « *conduirait à des offres pilotées essentiellement par des besoins locaux et immédiats et occulte le fait que c'est l'État qui a la charge de la gestion et la rémunération des personnels enseignants, élément prépondérant dans le financement des formations professionnelles initiales* ».

Pour expliciter sa position, la FSU a écrit au Premier Ministre. Vous trouverez sa réponse ci-dessous.

Rapport Louis Gallois (commissaire général à l'investissement) remis au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, lundi 5 novembre 2012.

Nous ne pouvons que partager les conclusions de ce rapport en ce qui concerne l'Éducation : « *Nous voulons souligner que l'éducation est à la base de la compétitivité d'un pays. Elle mérite une priorité absolue. Mais pour nous le développement durable passe par l'Éducation et la construction d'une société juste.* »

Sur l'enseignement professionnel, certains points de ce rapport confirment nos analyses :

- « *L'enseignement technique et professionnel ne bénéficie toujours pas, en France, de la priorité qu'il mérite même si les Régions ont fait un effort considérable d'investissement dans les lycées* ».
- « *Les moyens alloués sont encore insuffisants et l'image de cet enseignement, au moment de l'orientation des jeunes, n'est pas valorisée. Cela impacte directement l'attractivité et l'emploi industriels* »
- « *De nombreux industriels se plaignent de ne pas trouver les personnels dont ils ont besoin, en dépit d'un chômage élevé* ».

Par contre, nous sommes en désaccord total avec ce qui suit :

- « *Parallèlement, il appartiendra aux entreprises de développer leurs actions d'apprentissage et de professionnalisation* »,
- « *Un objectif de doublement du nombre des formations en alternance sur le quinquennat* ».
- « *Il conviendrait maintenant de faire de l'apprentissage une voie attractive pouvant être choisie à tous les niveaux de formation* »

Apprentissage

« *Nous développerons avec Vincent Peillon l'apprentissage dans les lycées professionnels en même temps qu'une attention sera portée à la revalorisation des maîtres d'apprentissage* », indique Thierry Repentin, ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage, le 23 octobre 2012, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Il s'agit « *d'apporter des réponses concrètes aux familles, aux employeurs* », pour « *favoriser l'accès à l'apprentissage* » qui est « *trop fortement marqué par des inégalités sociales et territoriales* ». Ces mesures sont cohérentes « *avec l'engagement signé avec les régions le 12 septembre pour diviser par deux en cinq ans le nombre de jeunes sortis sans formation du système scolaire* ».

Dans le document-cadre sur l'accès à la qualification des jeunes envoyé aux partenaires sociaux début octobre, le gouvernement estime que le développement de l'alternance passe par un « *pilotage plus territorialisé de l'action des développeurs de l'apprentissage et de l'alternance dont les démarches sont aujourd'hui peu lisibles sur les territoires* ». Le gouvernement souhaite organiser « *une déclinaison au niveau régional de leur action et de leurs objectifs et le ciblage de leurs interventions sur les premiers niveaux de qualification* ».

Retraite

La circulaire académique d'admission à la retraite fixe comme objet la communication du calendrier et les modalités de dépôt des demandes, à compter de la rentrée scolaire 2013.

En plus vous y trouverez également des informations concernant : les principales modifications apportées par la réforme 2010 des retraites, la validation des services auxiliaires, le rachat d'années d'études, le droit à l'information sur la retraite, le RAFP, et le fonctionnement du bureau des pensions.

Important : Les personnels qui souhaitent cesser leur activité à la rentrée scolaire 2013 doivent adresser leurs dossiers de demande d'admission à la retraite pour le : **20 novembre 2012**

Le dossier complet est constitué de :

- La demande d'admission à la retraite.
- Le formulaire "déclaration préalable à la concession d'une pension" référence EPR10.
- Le bordereau d'envoi : à reproduire au format A3.

Pour information :

- Départ anticipé pour carrière longue
- Ages légaux de départ à la retraite
- Bureau des pensions

Vous trouverez la circulaire et les annexes sur notre site rubrique « Retraites »

Adaptation

Les collègues concernés doivent demander un dossier de candidature par internet avant le 12 novembre 2012 à l'adresse suivante : <http://www.ac-bordeaux.fr/emprea> Vous trouverez en ligne sur notre site tous les détails dans [la circulaire](#). **La date limite pour déposer le dossier est le 30 novembre 2012**

Congé de formation

La note de service rectorale pour les demandes de congé de formation professionnelle est sortie le 12 octobre. Vous la trouverez en ligne sur notre site Internet. A priori, il n'y a pas de changement majeur par rapport à l'année dernière. Vous pourrez saisir votre candidature à l'adresse suivante : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

Formation des enseignants

Nous avons reçu ce courriel d'un collègue. Il nous paraît intéressant de le publier, avec son accord :

« Après avoir lu à plusieurs reprises que le nombre de postes ouverts aux concours augmente, j'écris ce courrier pour faire part de mon écoeurement.

En effet, après avoir passé plusieurs années, jours (et nuits), pour préparer des jeunes au Bac Pro S.E.N., j'ai enfin pu penser l'année dernière à mon évolution de carrière. Quelques années auparavant, j'ai rencontré un agrégé d'électronique qui aidait à la préparation du concours d'agrégation et qui faisait passer ce concours en interne. Il a trouvé que j'avais les capacités pour l'obtenir. Je me suis donc décidé l'année dernière à m'y inscrire.

Sans préparation, les notes obtenues n'étant pas si mauvaises, je me décide à m'inscrire cette année de nouveau au concours interne d'agrégation génie électrique option électronique avec l'intention de le préparer et d'être admissible.

Ça ne sera pas le cas car le concours n'existe plus !

Je suis donc dégoûté de ne pas pouvoir profiter de cette opportunité d'évolution de carrière.

En regardant de plus près, tous les concours de génie électrique option électronique ont disparu ! Il en est de même pour la formation des enseignants en Bac Pro S.E.N qui est inexistante. Nous sommes là dans un secteur professionnel laissé à l'abandon. »

Mutation Inter 2013 / Saisie des vœux sur SIAM

1) La note de service

Vous trouverez sur notre site la version finale de la note de service qui a été publiée au BO ce jeudi 8 novembre.

2) Calendrier

Ouverture du serveur : jeudi 15 novembre (12h)

Fermeture du serveur : mardi 04 décembre (12h)

Envoi des confirmations dans les établissements : mardi 04 et mercredi 05 décembre

Date limite dépôt dossiers médicaux : vendredi 07 décembre

Retour confirmations demande mutation au rectorat : mardi 11 décembre

3) Quelques points concernant les stagiaires

- Tous les stagiaires peuvent prétendre à une année de séparation au titre de leur année de stage (page 15).
- Tous les stagiaires ex MI SE peuvent prétendre au 100 points quel que soit le concours (en 2012 uniquement pour les concours CPE).

Les fonctionnaires stagiaires **ex enseignants contractuels du 2nd degré de l'Education nationale, ex CPE contractuels, ex COP contractuels, ex MA garantis d'emploi ou ex M.I.-S.E. et ex AED, bénéficient d'une bonification de 100 points sur tous les vœux.** Pour cela, ils doivent justifier de services en cette qualité dont la durée, traduite en équivalent temps plein, est égale à une année scolaire au cours des deux années scolaires précédant leur stage. Cette bonification est forfaitaire quel que soit le nombre d'années de stage.

Pièces justificatives : un état des services.

Remarque : Le changement le plus important par rapport à la note de service de la rentrée 2012 est la disparition du mouvement ECLAIR

4) Réunions mutations

Le vendredi 16 novembre 2012 à l'IUFM de Mérignac de 12h à 14h
Salle E307.

Le jeudi 22 novembre 2012 au local du SNUEP de 14h à 18h
26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux

Le vendredi 23 novembre 2012 à l'IUFM de Mérignac de 12h à 14h.

Le mardi 27 novembre 2012 de 14h 30 à 17 h :
LP LA MORLETTE, 62 rue Camille Pelletan 33150 Cenon

Le mercredi 28 novembre 2012 au local du SNUEP de 14h à 18h
26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux

Le jeudi 29 novembre 2012 de 14h à 17h :
LP DE L'ALBA, 4 rue Charles Gonthier 24100 Bergerac

Le jeudi 29 novembre 2012 de 14h30 à 17h :
LP MOLIERE, 11 rue Molière 64300 Orthez

Le vendredi 30 novembre 2012 à l'IUFM de Mérignac de 12h à 14h.

Postes spécifiques : Ces postes ne sont accessibles que par le mouvement spécifique. La liste des mouvements spécifiques est établie chaque année. Les affectations se font sans barème avec avis de l'Inspection Générale (IG) pour les postes spécifiques nationaux ou de l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) pour les postes spécifiques Académiques (SPEA).

Un dossier justifiant l'expérience professionnelle avec une lettre de motivation est indispensable.

Il s'agit des postes de chefs de travaux, des postes en section européenne, ou des postes en arts appliqués adaptés aux métiers et d'autres postes nécessitant des compétences particulières.

Stage Syndical : 22 novembre 2012

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, **le SNUEP-FSU Bordeaux organise un stage syndical ouvert à tous les professeurs de l'Enseignement Professionnel le jeudi 22 novembre 2012 au Lycée Professionnel Sud Gironde à Langon. Le thème en sera : La rénovation de la voie professionnelle, quels constats ?**

Bac Pro 3 ans/Certification /CAP / CCF / DGH / AP / EGLS / Evolution de la carte des formations / Passerelles/ Régionalisation(?)...

Colloque du SNUEP-FSU des 18 et 19 octobre 2012

« En quoi l'approche par compétences modifie-t-elle l'École en général, l'enseignement professionnel en particulier ? »

C'était la première fois que le SNUEP-FSU organisait un colloque. Avec une cinquantaine de participants SNUEP de 20 académies, ainsi qu'une quinzaine d'invités, le colloque a été une réussite.

Ce thème, fortement remis sur le devant de la scène par l'actuel gouvernement, a permis aux stagiaires d'interpeller les chercheurs tant sur l'histoire du socle et du livret de compétences, que sur les enjeux de la façon d'enseigner ou sur les formes de socialisation en LP. Trois collègues de l'académie de Bordeaux ont participé à ce colloque

Grève du 14 novembre

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa s'inscrivent avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour l'emploi et la solidarité en Europe. Elles expriment leur ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession.

En ce qui concerne cette journée d'action, la FSU a déposé un préavis de grève à la Fonction publique pour ceux et celles qui en auraient besoin.

CCF / Plus de 1250 signatures pour le moment

La mise en place de la réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans est arrivée à son terme en 2012, et avec elle la généralisation des Contrôles en Cours de Formation (CCF) qui en est un élément important...

Nos organisations - SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, CGT Educ'action, Sud éducation, SNALC-FGAF, SNCL-FAEN- dressent un constat lourd de cette généralisation. **Signez massivement la pétition que vous trouverez sur notre site : <http://bordeaux.snuep.com/>**

PREMIER MINISTRE

Paris, le 23 OCT. 2012

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :
CAB IV/2 - EN
R012977.03.1

bit / RG
FPQE



Madame la Secrétaire Générale,

Votre courrier du 2 octobre 2012, relatif à la chaîne « orientation-formation-emploi », est bien parvenu au Cabinet du Premier ministre.

Monsieur Jean-Marc AYRAULT a pris connaissance avec attention de vos préoccupations et m'a chargé de vous apporter les éléments d'information suivants.

Au sujet des cartes académiques des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, une réflexion est en cours pour les rendre plus cohérentes avec les Contrats de Plan Régionaux de Développement des Formations professionnelles tout en conservant le principe de détermination conjointe et d'un conventionnement entre l'Etat et les régions.

Sur le service public d'orientation, une mission d'évaluation de l'état des lieux a été mise en place ; elle devrait rendre ses conclusions à la mi-octobre. Ces éléments seront utiles à la concertation qui sera par ailleurs conduite dans le cadre de l'élaboration du futur projet de loi sur la décentralisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes respectueux hommages.

Pour le Premier ministre

Jean-Pierre GUÉRIN
Chef de Cabinet

Madame Bernadette GROISON
Secrétaire Générale
Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS